



ANNEXE G DÉCLARATION DU CONJOINT À CHARGE

Remplissez le présent formulaire si vous avez présenté une demande d'Allocation de formation des étudiants et que vous désirez obtenir une somme supplémentaire parce que le revenu de votre conjoint est inférieur à 110 \$ par semaine.

Nom du demandeur : _____
(Prénom et nom de l'étudiant)

POUR LA PÉRIODE DE FINANCEMENT :

Du AAAA/MM/JJ au AAAA/MM/JJ

Je déclare solennellement que mon conjoint : _____
(En lettres détachées – Nom et prénom du conjoint)

1. n'aura pas de revenu de plus de 110 \$ par semaine (toutes sources confondues) durant la période de financement qui s'applique à la présente demande;
2. de plus, si mon conjoint devait commencer à recevoir un revenu, quelle qu'en soit la source, de plus de 110 \$ par semaine durant la période de financement, j'en aviserai immédiatement le Service d'aide financière aux étudiants du ministère de l'Éducation.

Je déclare, en toute conscience, que les renseignements fournis dans les présentes sont vrais et exacts, sachant que cette déclaration a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment. Je comprends que le fait de fournir sciemment des renseignements faux ou trompeurs dans les présentes constitue une infraction en vertu des dispositions du *Code criminel du Canada*, et que je pourrais par conséquent devoir rembourser, en tout ou en partie, l'aide financière reçue à ce titre.

Signature du demandeur : _____

Date: AAAA/MM/JJ

Nom en lettres détachées : _____

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.education.gov.yk.ca/fr/student-funding.html ou communiquer avec le bureau de l'aide financière aux étudiants, par courriel, à sfa@gov.yk.ca, par téléphone, au 867-667-5929 ou (sans frais au Yukon) au 1-800-661-0408, poste 5929.

Collecte et utilisation des renseignements : Les renseignements fournis dans les présentes sont recueillis en vertu du *Règlement concernant l'allocation de formation des étudiants* (Yukon) aux fins d'établir et de vérifier l'admissibilité du demandeur à l'aide financière. La collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels sont effectuées et gérées conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP). Si vous avez des questions relativement à la collecte de ces renseignements, veuillez communiquer avec la Section de l'aide financière aux étudiants, au 867-667-5929, ou avec le coordonnateur de la LAIPVP pour le ministère de l'Éducation, au 867-667-8326.